



Achat immobilier en instance de divorce

Par **chrislae**, le **18/01/2008** à **09:00**

Je souhaite acheter un bien immobilier avec mon compagnon qui est déjà propriétaire d'un appartement et moi suis en location. Mais mon compagnon est actuellement en instance de divorce dont les démarches sont lancées depuis l'été 2006. Il a aussi un enfant de cette union. La conciliation a été faite fin 2006 mais madame fait tout pour trainer les choses et profiter de la pension compensatoire qui lui versée jusqu'au divorce. Le divorce définitif sera prononcé fin 2008. Ce que je souhaite savoir est si mon compagnon et moi même pouvons acheter un bien immobilier sachant qu'il n'est pas encore divorcé mais les démarches bien lancées. Si oui quelles sont les précautions à prendre? Je vous remercie par avance.